



Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Conseil Communautaire du
16 décembre 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Présents : Michel RICOU-CHARLES, Maurice CHAUTANT, Jean-Pierre BRIOULLE, Alain LAURENS, Rémy FREY, Hélène SALETTI, Jacques FRANCOU, Jean ROUSSEAU, Monique BARTHÉLÉMY, Alain CAUSSE, Serge EYSSERIC, Gérald GRIFFIT, Georges LESBROS, Jean-Louis SERRES, Michel PONS, Jean BANAL, Alexandra BUTEL, Bernadette SAUDEMONT, Françoise BELLANGER, Claude DUBUT, Christian GILARDEAU-TRUFFINET,

Absents et excusés : Françoise PINET, Jean-François CONTOZ, Rajaa TOUSSAINT, Roger AQUINO, Roland AMADOR, Alain BOYOD, Mallorie BOURGOGNE, Anne-Marie GROS, Christian AUBERT, Marie BEGOU, Dominique TRUC, Fabien GASCARD, Josette REVOUX, Christiane ACANFORA, Jean-Marie GUEYRAUD, Olivier REGORD,

Pouvoirs : Roland AMADOR donne pouvoir à Monique BARTHELEMY, Christian AUBERT donne pouvoir à Jacques FRANCOU, Anne-Marie GROS donne pouvoir à Michel RICOU-CHARLES, Olivier REGORD donne pouvoir à Bernadette SAUDEMONT, Josette REVOUX donne pouvoir à Maurice CHAUTANT, Rajaa TOUSSAINT donne pouvoir à Serge EYSSERIC, Marie BEGOU donne pouvoir à Gérald GRIFFIT,

Secrétaire de séance : est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT : **Gérald GRIFFIT**

Nombre de votants :

- Délibération n°2024 / 100 à Délibération n°2024 / 102 : 21 présents, 7 pouvoirs


N° Délibération	OBJET	VOTE	OBSERVATIONS
122 / 2024	Désignation du secrétaire de séance	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
123 / 2024	Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention



124 / 2024	Adhésion au contrat cadre de fournitures de titres-restaurant mis en place par le Centre de gestion des Hautes-Alpes	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 5 Abstentions
125 / 2024	Exploitation des services réguliers de transport de personnes sur le territoire de la Communauté de communes du Buëch-Dévoluy : Autorisation donnée au Président de signer les marchés suite à la CAO du 28 novembre 2024	À l'unanimité	32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
126 / 2024	Projet Alimentaire Territorial (PAT)	À la majorité	27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 Abstention
127 / 2024	Délégation de Service Publique gîtes forestiers : modification des prix de location ;	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention

Toutes les délibérations et leurs annexes seront consultables au siège de la CCBD, La Mèretière 7 rue de la Tuilerie, 05400 VEYNES et sur le site internet de la CCBD, au plus tard dans un délai de 15 jours suivant cette publication.

Le président,



Michel RICOU-CHARLES